



p. 6 : Environnement

Retour sur l'opération « nettoyons la nature - agissons ensemble »

p. 8 : Mairie

**Le personnel communal à votre service :
Présentation des services techniques**

TRAVAUX 4-5

L'installation de trois abris-vélos, la création d'un abri poubelles pour la cantine, le déploiement de la fibre optique sur la commune, la démolition de deux maisons au Bourg, l'extinction de l'éclairage public la nuit

SECURITE 5

Des défibrillateurs automatiques
« Chacun doit balayer devant sa porte ! »
Info chasse

ENVIRONNEMENT 6-7

Retour sur l'opération « Nettoyons la nature - Agissons ensemble »
Trier nos déchets, c'est agir pour notre environnement...
Merdaret : La végétation reprend ses droits....

MAIRIE 8-9

Le personnel communal à votre service :
L'heure de la retraite a sonné pour Michel Ranc
Présentation des agents des services techniques

ECONOMIE 10-11

Les nouvelles entreprises : Alexandre Canastro, Hôtel H85, Fabien Millon, Favetto Carrelage, Générale d'Optique
Présentation du programme Aééla
Hommage à Christian Abric

IN MEMORIAM 12

Les concessions du cimetière :
explications

CULTURE 13

Les animations scolaires à la médiathèque
Monuments historiques : exposition photographique crépusculaire

JEUNESSE 14

Philippe Caillet, le nouveau Principal du collège de Chatte se présente
AFR : Merci Caro !

FESTIVITES 15

Le forum des associations, le tournoi de rentrée de l'USC

ASSOCIATIONS 15

Une nouvelle association
Amede'us a besoin de vous !

PATRIMOINE 16

La grande fontaine du village

AGENDA 16

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie

214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

SAGE-FEMME

RAYMOND Amélie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.74.94.02.46
www.raymond-amelie-sage-femme.fr

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIEN

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

MÉDEDIN OSTÉOPATHE

GENSTY Dominique
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.43.14

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FACQ Thierry
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.51.22
LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35
DUMARCHE Valérie
PELERIN Isabelle
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> PEREAUX Marie
née le 22 juillet 2020 à Voiron, fille de
Quentin PEREAUX et Fanny AUBER

> ROYANNEZ Jade
née le 23 août 2020 à Romans sur
Isère, fille de Quentin ROYANNEZ
et d'Alexia SAOUDI

> ALFOCEA Manon
née le 03 septembre 2020 à Romans
sur Isère, fille de Ludovic ALFOCEA
et de Flavie PREVOSTAT

> FRAYSSE KAROSI Milo
né le 06 septembre 2020 à La
Tronche, fils de Yannick FRAYSSE
et de Charlène KAROSI

> GARCIN Célia
née le 26 septembre 2020 à
Saint-Martin d'Hères, fille de
Guillaume GARCIN et d'Emeline
LAURICELLA

> TADEU Aimy
née le 29 septembre 2020 à Voiron,
fille de Julien TADEU et
d'Anne-Marie REPITON

MARIAGES

> ROUX Camille et POOT Audrey
le 29 août 2020

> LAMANT Jeffrey et HORNROY
Emilie le 05 septembre 2020

> QUILLON Thomas et MOTYKA
Sabine le 03 octobre 2020

DÉCÈS

> BERNE veuve FLAMMIER Simone
le 16 juillet 2020 - 73 ans

> CHAMBON Marius le 17 juillet
2020 - 91 ans

> HUILLIER Roger le 31 juillet 2020
90 ans

> BOSSANNE Claude le 30 août
2020 - 70 ans

> RUDKIEWIEZ veuve ODIER
Jeanne le 9 septembre 2020 - 91 ans

> ABRIC Christian le 12 septembre
2020 - 74 ans

> CHARMEIL veuve CAVALLIN
Ginette le 15 septembre 2020
79 ans

> BOSSAN Roger le 17 septembre
2020 - 84 ans

> CHAPOUTIER veuve COMTE
Susanne le 26 septembre 2020
96 ans



édito

« Des temps difficiles à traverser ensemble, unis et solidaires »

Chers administrés,

Depuis le mois de mars dernier, chacun de nous vit une période d'incertitude face à cette épidémie de Covid-19 et la crise sanitaire qui en a découlé et à laquelle personne n'était préparé.

Dès le début de ces difficultés, accompagné de mes collègues élus et des agents de la mairie, j'ai tenté de prendre des mesures concrètes destinées à protéger votre santé : matériels permettant de mettre en œuvre les gestes barrière (distribution publique de masques notamment), mise en œuvre de la distanciation physique dans les équipements communaux et salles de réunion, réorganisation du travail et nouvelles conditions d'accueil du public à la mairie... avec pour seul objectif de concilier « continuité du service public » et limitation des risques.

Pour la gestion de cette situation exceptionnelle, nous avons pu nous appuyer notamment sur Michel Ranc, alors directeur des services techniques de la mairie et désormais jeune retraité. Je souhaite en profiter pour le remercier sincèrement pour la qualité de son travail durant toute sa carrière municipale et pour son sens du service public.

L'été venu, nous souhaitons voir ce virus disparaître, ou du moins s'affaiblir ; mais aujourd'hui nous savons malheureusement qu'il faudra nous montrer encore très prudents afin de limiter la propagation. Nous devons donc malheureusement nous habituer à vivre avec.

Pour autant, à Chatte, nous faisons le choix de continuer à vivre le plus normalement possible, sans limiter nos activités aux seuls travail et tâches quotidiennes qui risqueraient de transformer notre village, habituellement si actif, en village figé.

C'est à ce titre que, dans le strict respect des consignes préfectorales, nous veillons à ce que les nombreuses associations de la commune puissent continuer à développer leurs activités au sein des équipements communaux, ou sur l'espace public, même si nous avons dû limiter le nombre des participants. En parallèle, la commune continuera à les soutenir et à proposer notamment des animations culturelles.

Nous sommes en effet profondément attachés au lien social et aux échanges. Et les activités associatives, sportives et culturelles, sont d'excellents leviers pour les préserver. A ce titre, je remercie par avance tous les citoyens engagés dans la vie collective qui par leur action contribuent à « adoucir » la vie de chacun, dans cette période incertaine, où nous devons soutenir les plus fragiles, les plus isolés d'entre nous, sans les mettre en danger.

C'est un équilibre « subtile » à inventer, je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. Avec mon équipe, je continue à préparer intensivement l'avenir de Chatte, dans le respect de nos engagements municipaux.

André ROUX, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Permanence du Maire :

1^{er} et 3^e samedi du mois :
9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

Service Urbanisme - CCAS Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Achevés...

L'installation de trois abris-vélos

Dans le contexte climatique actuel, limiter autant que possible les trajets en voiture pour favoriser les mobilités propres est une démarche que les élus se doivent d'encourager.

Réclamés par les enseignants pour inciter les enfants à venir à vélo à l'école et pour répondre aux demandes des adeptes, la commune a fait installer trois abris pour la protection et la sécurisation des vélos.

Deux abris ont été installés dans les cours d'école Léa Blain et Jean de La Fontaine. Le troisième est situé sur le champ de Mars, à proximité de l'école de musique, de la Salle des fêtes et de la Maison des Associations.

Chaque abri peut accueillir 12 vélos.

Coût total : 22 114 € TTC, subventionné à hauteur de 50 % (programme Alvéole).



La création d'un abri poubelles pour la cantine

Les conteneurs en plastique qui recevaient les déchets de la cantine étaient regroupés aux abords du bâtiment, sans protection, ouverts aux débordements et aux malveillances.

L'hygiène et l'esthétique l'imposaient, la mairie a construit un local fermé, intégré au bâtiment existant pour contenir ces poubelles désormais protégées des intempéries et du vandalisme.

Les intervenants pour cette création : Giraud Marchand (maçonnerie) - Le bon plan (maître d'œuvre) - Alain Villard (charpente) - Sat'nco (porte métallique) - Erdik (isolation façade).

Coût total : 21 051 € TTC

En cours...

Le déploiement de la fibre optique sur la commune

Les Chattois ont constaté que des chantiers avaient été ouverts dans le village et le long des départementales entre Saint Marcellin, Chatte et Saint Bonnet. Il s'agit de travaux pour l'enfouissement de gaines destinées au passage de la fibre optique.

Une fibre optique est un fil dont le cœur, très fin, en verre ou en plastique, a la propriété de conduire la lumière et de transporter à très haut débit des données numériques en très grande quantité et à très grande vitesse.

Le déploiement de la fibre optique est une volonté de l'Etat que le Département a inscrit dans ses priorités : équiper tout le territoire de ce dispositif.

A terme, tout le monde sera concerné mais ce sont les entreprises, les services administratifs et les établissements scolaires qui seront les premiers dotés.



A venir...

La démolition de deux maisons au Bourg

On rappelle que dans le cadre de son projet d'aménagement de la Grande rue, la mairie a acquis deux maisons situées dans un secteur où la voie est très étroite. Cette opération permettra « d'aérer » le passage et de faciliter les aménagements prévus pour la sécurité des usagers.

C'est fin octobre que les travaux de démolition débuteront.

Après appels d'offres, c'est l'entreprise Truchet, la mieux disante, qui a été retenue pour réaliser ce chantier. (Coût estimé : 46 170 € TTC)



sécurité

Des défibrillateurs automatiques

Conformément à la loi mise en application le 28 juin 2018, la commune doit s'équiper de défibrillateurs automatisés externes (D.A.E.).

Dans ce but, elle a commencé à équiper ses bâtiments. Un défibrillateur automatique a été installé à l'extérieur de la salle Alexandre Collenot face à la Maison des Associations et le deuxième est positionné à l'intérieur de l'église.

La commune s'équipera de huit nouveaux défibrillateurs d'ici fin 2022.



« Chacun doit balayer devant sa porte ! »

Avec l'arrivée des mauvais jours il est bon de rappeler quelques règles touchant à la sécurité des piétons le long des habitations.

Ne pas laisser la végétation de types haies ou arbustes empiéter sur les trottoirs obligeant les passants à marcher sur la chaussée, les exposant ainsi au danger de la circulation des véhicules.

L'hiver venu, la commune procède au déneigement des voies communales mais il incombe légalement aux habitants de déneiger et de dégivrer les trottoirs devant chez eux. Ce n'est pas aux agents communaux de le faire.

En cas d'accident, la responsabilité des occupants pourrait être engagée.

L'extinction de l'éclairage public pendant la nuit

L'objectif de cette initiative, tout le monde l'aura compris, est de diminuer la facture énergétique de la commune et donc des contribuables.

Déjà en vigueur dans certaines communes voisines, cette mesure sera mise en œuvre progressivement dans notre village.

Si des économies sont attendues, l'installation du dispositif a un coût non négligeable, c'est pourquoi l'opération s'échelonne sur plusieurs années. En effet, des installations électriques devront être mises aux normes et tous les boîtiers devront être équipés d'horloges astronomiques réglées à l'heure universelle incluant les changements d'horaires.

Les élus ont choisi d'installer ces dispositifs de coupure d'éclairage la nuit d'abord dans les lotissements où on peut penser que la circulation est moindre que dans les rues du centre bourg.

Les coupures seront programmées entre 23h et 5h.

Les usagers seront avertis individuellement lorsque la mesure sera mise en place dans leur quartier.

Info chasse

Selon l'arrêté préfectoral : « la période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 13 septembre 2020 à 7h00 au 28 février 2021 au soir.

Le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil à Grenoble et fini une heure après son coucher.

Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau et oiseaux de passage sont fixées par arrêté ministériel.

La chasse de toutes les espèces est interdite, pendant toute la période de chasse, le vendredi (y compris les vendredis fériés). »

Retrouvez toutes les informations concernant la réglementation de la chasse sur www.isere.gouv.fr



**Avec Jean-Pierre Favetto,
Adjoint au Maire**

Retour sur l'opération

« nettoyons la nature - agissons ensemble »

Nous avons décidé de nous joindre au mouvement «nettoyons la nature» car après la crise sanitaire et les événements climatiques que nous subissons, nous avons tous pris conscience qu'il était urgent de préserver notre planète et limiter notre impact sur le climat.

Pour cette opération nous avons beaucoup communiqué : auprès de nos associations, dans la presse, par affichages et sur les réseaux sociaux, où nous avons été beaucoup

relayés, applaudis, « likés » !!

Le jour venu, malheureusement, seule une trentaine de personnes ont répondu présentes. Malgré tout nous avons quand même pu nettoyer de nombreux secteurs, parfois sous une averse. Merci aux volontaires qui sont restés motivés et actifs (certains, trop mouillés sont même allés se changer avant de reprendre leur travail).

Avec les déchets devenus habituels : bouteilles, sacs plastiques, emballages alimentaires et de restauration rapide et autres plus volumineux, nous avons ramassé, crise sanitaire oblige, des masques chirurgicaux, lingettes et gants plastique. Comme quoi la COVID ne « pollue » pas que les êtres humains !!!



En résumé, cette opération n'a pas eu le succès que l'on pouvait espérer et s'il fallait faire un constat ce serait :

« Il faut agir pour la planète et le climat, mais si ce sont les autres qui le font, c'est mieux ! »

Trier nos déchets, c'est agir pour notre environnement..

Trop nombreux sont encore ceux qui ne respectent pas les règles de tri et de dépôts de leurs déchets dans les 15 points propres répartis sur notre commune.

Chaque semaine, en plus du ramassage régulier assuré par la Communauté de Communes, un agent municipal collecte une benne entière de déchets, déposés hors des containers : sacs trop volumineux, objets encombrants, actes délibérés de mécontentement

Toutes ces raisons de ne pas « jouer la carte du tri » et de « l'apport volontaire » ne font que contribuer à la dégradation de l'environnement et à salir nos paysages sans respecter les règles d'hygiène.

Certes, le système d'apport volontaire n'est pas parfait, mais si chacune et chacun d'entre nous voulaient bien appliquer les règles, la nature y trouverait largement son compte, et nous tous également, ne serait-ce que par la diminution du coût de la collecte.

Chaque conteneur mal rempli ne peut être vendu pour recyclage, d'où une réelle perte de recette pour la collectivité.

Trier dès la maison, utiliser des sacs au volume adapté, composter quand c'est possible et venir déposer dans les conteneurs adéquats sont les consignes de base.

> Conteneur jaune : bouteilles et flacons en plastique, emballages, briques alimentaires, bouchons plastiques ou métalliques, cartons fins.

> Conteneur bleu : papiers journaux et magazines sans leurs éventuels films plastiques.

> Conteneur vert : seuls les emballages en verre, sans bouchons ni couvercles.

> Molok (conteneur à trappe) : dans un sac de 30 ou 50 litres en fonction de l'ouverture, les ordures ménagères : verres et assiettes de table cassés, les produits d'hygiène corporelle, les déchets alimentaires non compostables (os, arêtes, noyaux, coquilles de fruits de mer, huile de friture ...)

En respectant ces règles, nous diminuons les coûts, nous respectons la nature et nous facilitons la tâche des personnels chargés de la collecte.

Merdaret : La végétation reprend ses droits...

La commune a conduit jusqu'en 2017 les travaux et l'entretien du Merdaret. C'est elle qui a piloté et financé, avec les aides du Département, les travaux de protection du village contre les crues du torrent.

En 2018, la compétence **G**Estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**rotection contre les **I**nondations (GEMAPI) a été transférée à la communauté de communes, aujourd'hui reprise par le SYMBHI*, syndicat qui gère une grande partie de l'Isère et de ses affluents dans le département.

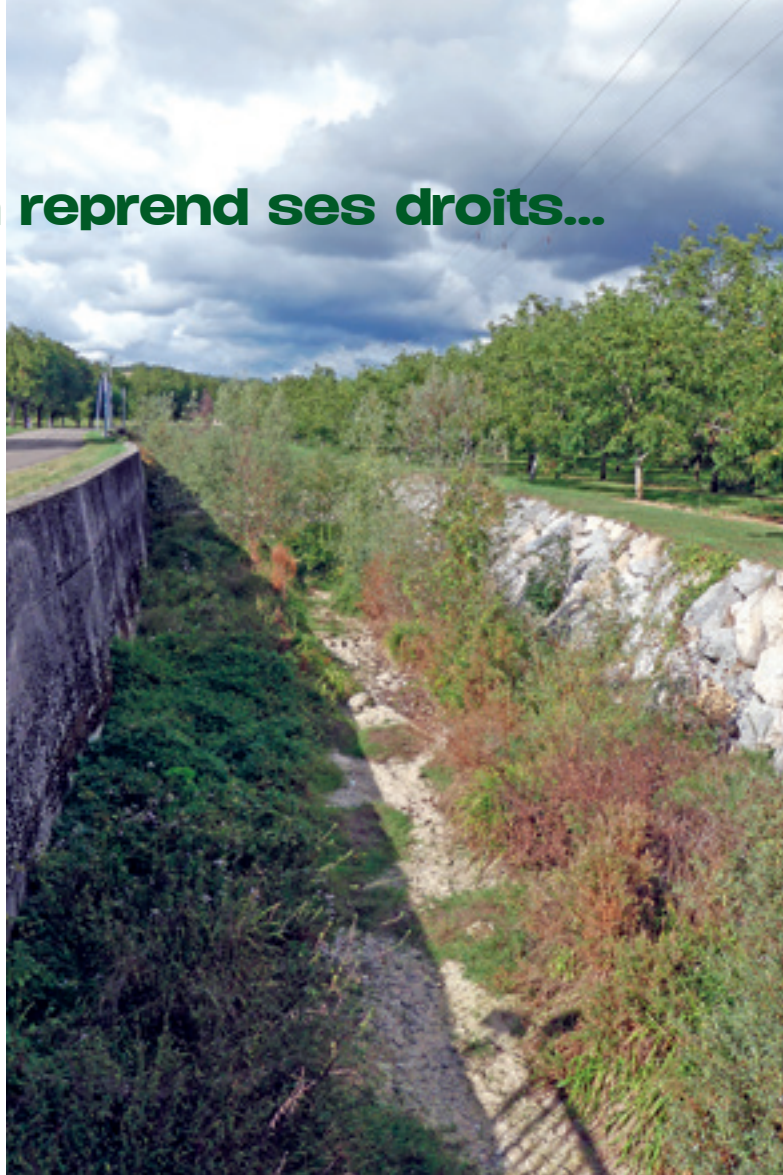
Le SYMBHI dans le cadre du plan pluriannuel se charge de l'entretien des cours d'eau et poursuit, entre autres la mise en œuvre de projets de protection contre les inondations, dont celui du Merdaret.

A noter que l'entretien régulier des cours d'eau reste de la responsabilité des propriétaires de berges.

Les travaux en amont du village datent maintenant de plusieurs années. Les berges ont été renforcées et le lit élargi, ce qui améliore nettement les écoulements en cas de crue. Depuis, comme les Chattois ont pu le constater, la végétation a regagné du terrain et diverses essences se développent.

La commune a interpellé le SYMBHI, concernant le développement de cette végétation qui pourrait faire craindre de nouveaux problèmes en cas de crue.

Le SYMBHI nous a indiqué que : « *la reprise de la végétation n'est pas forcément problématique en cas de crue, si elle est contrôlée, et est bénéfique pour le cours d'eau. Les saules et aulnes qui se sont développés sont des espèces adaptées aux cours d'eau et le fait de les garder arbustifs permet d'avoir un « effet peigne » durant les crues ce qui freine les écoulements en amont de la zone urbanisée. La présence de ce type de végétation contribue également à limiter l'érosion des berges.*



Le SYMBHI est intervenu en février 2020 pour réaliser les travaux suivants : évacuation des bois morts, arrachage des massifs de buddleias, recépage sélectif de saules (quand le diamètre devient trop important), élagage de saules, arrachage d'acacias en cours de colonisation des talus, et recépage des ligneux dans les enrochements. Cette intervention constitue un entretien dit « sélectif » dont l'objectif est de couper ce qui peut potentiellement devenir dangereux, d'enlever les espèces invasives comme le buddleia, tout en maintenant une végétation adaptée au cours d'eau.

Le développement de la végétation est surveillé afin qu'il ne prenne pas trop d'ampleur et pousse dans les enrochements pour ne pas engendrer d'érosion de berge en cas de chablis ou de bois-mort»

Les Chattois peuvent donc être assurés que la commune travaille en étroite collaboration avec le SYMBHI afin de s'assurer de la poursuite des travaux de protection contre les crues et d'un entretien adapté du lit du Merdaret.

Pour tout questionnement ou information sur l'entretien des cours d'eau, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe technique de l'unité Sud Grésivaudan au SYMBHI, joignable au 04.76.38.45.48.

* **S**Yndicat **M**ixte des **B**assins **H**ydrauliques de l'Isère



Le personnel communal à votre service

L'heure de la retraite a sonné pour Michel Ranc

La crise sanitaire actuelle n'a pas encore permis d'honorer dignement Michel Ranc, l'ancien responsable des services techniques, parti à la retraite en juillet 2020. En effet, les élus, ses anciens collègues et les nombreux entrepreneurs qu'il a côtoyés pendant sa carrière à la mairie de Chatte attendent des circonstances meilleures pour pouvoir célébrer ses 20 années d'engagement au service de la commune.

En 2000, après une première carrière de deux décennies dans la gendarmerie, il est embauché par le maire de l'époque, Maurice Boisset, en remplacement de Gérard Blanc, garde champêtre. Rapidement, il passera le concours pour obtenir le grade de gardien de police municipale en mars 2001.

Dans les années qui ont suivi, son implication et sa disponibilité l'ont naturellement conduit à prendre de plus en plus de responsabilités au sein de la commune, notamment dans le suivi des travaux engagés et l'encadrement des agents.

C'est donc de façon évidente qu'André Roux, devenu maire, lui confiera la responsabilité des services techniques.

Michel Ranc a donc suivi de près les principaux chantiers de la commune de Chatte : construction de la médiathèque, de l'espace jeunesse, du gymnase, de la Maison des associations mais aussi l'enfouissement des réseaux, l'amélioration de la voirie ainsi que la gestion de l'eau potable (construction du nouveau réservoir à Puvellin, suivi de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau).



Michel Ranc, entouré du premier Adjoint, Daniel Bernard et du Maire, André Roux.

Conscientieux et engagé au service de la commune, il a également contribué, avec son équipe, à améliorer les pratiques en gestion des espaces verts, les moyens techniques et la sécurité des agents, l'entretien et la rénovation des voiries et de l'éclairage public. Il a également travaillé sur le programme des travaux de protection contre les crues du Merdaret.

Très apprécié de l'ensemble de ses collègues et des élus, en contact permanent avec la population, les responsables associatifs, les artisans et entreprises intervenant pour la mairie, Michel Ranc, aura su durant ses 20 années de carrière municipale s'attirer la sympathie de tous.

Il peut donc aujourd'hui, entouré de son épouse Mylène et de ses deux grands enfants, profiter à tout juste 60 ans d'une retraite bien méritée !

Présentation des agents des services techniques



Romain Ibanez :

Nouveau directeur des services techniques, il a succédé à Michel Ranc parti à la retraite au mois de juillet dernier. Déjà employé au sein des services techniques comme agent de maintenance et maîtrise depuis 12 ans, Romain Ibanez connaît bien la commune.

Il est à présent responsable des agents techniques et coordonne leur travail. En étroite collaboration avec le Maire et les Adjointes, il assure le suivi, la coordination, le contrôle et la réception des travaux réalisés à Chatte. Il est donc le principal interlocuteur des artisans et des entreprises qui travaillent pour la mairie.

Romain Ibanez est également en charge de la sécurité des bâtiments, de la gestion du patrimoine et des contrats de maintenance, entre autres. Il veille aussi à la mise en place des actions en faveur de la propreté sur le domaine public. En lien avec les autres services, Romain Ibanez participe aussi à l'organisation générale des manifestations.



Ludovic Balmand :

Il assure des missions identiques à celles d'Éric Lambert. Agent polyvalent, il peut aussi intervenir en renfort dans tous les champs d'actions des services techniques. Il effectue le broyage des végétaux le long des routes, s'occupe également de l'entretien de l'éclairage public, de la maintenance des véhicules et du petit matériel. Il est mobilisé pour les opérations de déneigement et participe à la mise en place des illuminations de Noël.



Lilian Bec et Jean-Luc Fontana :

Ils réalisent les travaux de création et d'entretien des espaces verts : ils confectionnent les massifs, plantent, taillent, arrosent les arbres et plantes fleuries, en suivant le programme « zéro phyto » mis en place par la commune. Ainsi, ils participent à l'embellissement du village.



Lilian Bec et Jean-Luc Fontana assurent également la tonte des pelouses (écoles, parcs, terrains de football...) et participent aux opérations de propreté des espaces publics (nettoyage de la voirie, soufflage et aspiration des feuilles).

Ils assurent l'entretien courant des matériels et engins et sont également mobilisés lors des opérations de déneigement. En parallèle de leur activité professionnelle, soulignons que tous deux sont sapeurs-pompiers volontaires à la caserne de Chatte depuis de nombreuses années.



Éric Lambert :

Il assure, avec Ludovic Balmand, les travaux d'entretien des bâtiments communaux et des écoles. Il est également en charge de la préparation et de l'installation des salles communales pour les manifestations organisées par la commune.

Lors de la location des salles Collenot et Vincendon Dumoulin, Éric Lambert gère l'état des lieux avant et après la manifestation. Il assure aussi le suivi des entrées et sorties du matériel communal et son entretien.

Il participe au nettoyage des points d'apport volontaire et des toilettes publiques.



Anthony Mandier :

C'est dans le cadre d'une mise à disposition par l'ESAT Les Ateliers du Plantau qu'il intervient au sein des services techniques. Anthony Mandier travaille avec Jean-Luc Fontana et Lilian Bec, en qualité d'agent aux espaces verts. Il assure le nettoyage et le désherbage des bords des routes et des massifs du village, manuellement et mécaniquement, dans le respect du programme « zéro phyto ».



Guillaume Repellin :

Il s'occupe principalement du gymnase. Il assure l'entretien et la maintenance courante du complexe sportif et de ses abords. Il veille sur les installations et le matériel.

Principal interlocuteur des utilisateurs du gymnase, Guillaume Repellin est en charge de la gestion du planning d'occupation des salles, en lien avec l'adjointe déléguée aux associations.

Agent polyvalent, il intervient également pour la préparation des manifestations et l'entretien des autres équipements avec Éric Lambert.



Dimitri Sauze :

Agent polyvalent, il remplit différentes missions. Selon les besoins, il peut intervenir en renfort pour l'entretien des espaces verts, la maintenance des bâtiments communaux, l'entretien courant des matériels, la préparation et l'installation des salles communales lors

de manifestations.

En parallèle, il conduit la balayeuse pour l'entretien de la voirie et il participe au broyage des végétaux des bords de route. Dimitri Sauze est également mobilisé lors de l'installation de la mise en place des illuminations de Noël.



Enzo Rodriguez :

Elève à la MFR de Chatte, il a démarré son apprentissage au sein des services techniques de la commune le 7 septembre 2020 pour une durée de deux ans. Ludovic Balmand est son tuteur. Dans le cadre de sa formation de C.A.P. « maintenance des bâtiments de collectivités », il va le guider dans ses expériences pratiques.

Les nouvelles entreprises

> Alexandre Canastro



Spécialiste de l'appareillage du pied, Alexandre Canastro s'est installé depuis peu en tant que podologue-orthésiste au 650B ZI La Gloriette.

Comment en est-il arrivé là ? Une part d'études d'abord avec l'obtention d'un BTS podologue-orthésiste à Valence en 2012. Ensuite une part d'expérience ; près de huit ans auprès d'employeurs de la région. Enfin, une part de passion pour un métier manuel orienté vers la cordonnerie-botterie pour le paramédical (fabrication sur mesure et réparation de chaussures et semelles orthopédiques), au

point qu'il a créé son EURL en janvier 2020 pour satisfaire aussi son besoin d'indépendance. Contacts possibles au 06.73.81.71.92 ou par mail : canastro.ortho@gmail.com

> Fabien Millon, ébéniste décorateur

Après un CAP de menuiserie obtenu à l'âge de 18 ans, Fabien Millon a travaillé pendant 19 années comme salarié dans plusieurs entreprises successives où il s'est enrichi d'expériences et de savoirs faire : fabrication de caisses, création de fenêtres en PVC ou aluminium, pose d'huissieries...



En 2019, désireux de revenir à sa vocation première, le bois, Fabien Millon a créé, en auto entrepreneur, son atelier d'ébénisterie à son domicile au 320 chemin de Foras à Chatte.

Il fabrique des meubles sur mesure, il crée à la demande, des objets de décoration en bois mais aussi en acier.

Pour le contacter par mail : millon.fabien@outlook.fr, ou par téléphone : 06.59.68.33.73

> Favetto Carrelage



Après la 3ème, Lucas Favetto a préparé un CAP « Maintenance des Bâtiments de Collectivités » en alternance à la MFR de Chatte. Ensuite, il s'est orienté vers une autre alternance, cette fois à l'IMT de Grenoble. A l'issue des deux premières années, il a obtenu un CAP Carreleur et deux années plus tard, il a rajouté à son palmarès un Brevet Professionnel Carreleur. Son maître de stage fut sur ces quatre années « l'art du carrelage », entreprise Ravier à Saint-Sauveur.

Fort de ses diplômes et de ses premières armes dans le métier, il a rejoint en CDD pendant un an et demi, en tant qu'ouvrier, une entreprise de carrelage située à Montélimar. Son contrat terminé, il a décidé de voler de ses propres ailes en créant une auto-entreprise, toujours dans ce domaine, motivé qu'il était par l'indépendance dans son travail. Contact : 06.95.63.93.99 ou favettocarrelage@gmail.com

> Générale d'Optique

Au 1005 de la ZI La Gloriette, en lieu et place de Princesse, la franchise « Générale d'Optique », au rayonnement national (près de 600 magasins en France) a ouvert ses portes le 16 septembre dernier. Marisa Baggetto, opticienne diplômée, en est devenue la gérante. Elle est secondée par Romain Perrot, également opticien lunetier, formé par les MOF (Meilleurs Ouvriers de France) fort d'une expérience de 14 ans en boutique. Le duo est complété par Flavien Repiton, en contrat d'alternance pour un Bachelor « Développement Marketing et Vente ». Il a en charge l'essor et la communication de l'enseigne.

En plus des produits classiques (lentilles, lunettes d'optique et solaires), ils proposent toute une gamme de lunettes de sport (ski, plongée, cyclisme, piscine...) Contacts au 04.76.36.84.17 ou magasin.564@generale-optique.com



> Hôtel H85

Entrepreneur bien connu dans la région, Laurent Chabert a étoffé son panel d'activités d'un hôtel situé au 85, chemin des Gameux à Chatte, le « H85 ».

Mais commençons par le début. Ecole du bâtiment en 1982, puis école d'architecture en 1984, avec, la même année, la belle aventure de Freesurf qui s'est arrêtée pour lui en 1997. Ensuite, pour faire succinct, il a participé à l'organisation de courses de snowboard, a travaillé pour Décathlon, toujours dans le domaine de la glisse. Il a développé des stores vénitiens et tenu conjointement un magasin de fleurs.

En 2011, à Chatte, Il ouvre le magasin sous l'enseigne Plein Ciel, spécialiste de la fourniture de bureau. Parallèlement, il crée une société de construction de bâtiments, avec en ligne de mire, cet hôtel de 4 chambres qui passera à 12 en avril prochain. Les prestations sont riches : chambres de 33 et 42 m², spa à venir en avril 2021, petits-déjeuners avec des produits bio locaux... La clientèle, professionnelle ou touristique, peut réserver via les sites Internet H85.fr, Booking, Expedia, AirBnB.



HOMMAGE à Christian Abric

Nous sommes nombreux dans la commune à avoir appris avec beaucoup de tristesse le décès de Christian Abric, survenu le 12 septembre dernier.

Né à Malakoff (92) en 1946, Christian était arrivé à Chatte dès la petite enfance.

Si certains Chattois ne le connaissaient pas vraiment, tout le monde connaît sa création née de sa passion d'enfant pour les trains électriques. « Le jardin ferroviaire », c'est son œuvre !

Cette attraction de grande qualité a été une des premières en Europe. Elle a été vantée par les médias et a fait l'objet de nombreux reportages télévisés au niveau national et international.

Elle est devenue une étape quasi incontournable des circuits touristiques de la région et, de ce fait, elle a ouvert et largement fait connaître notre commune.

Au fil des années Christian n'a eu de cesse d'enrichir, d'améliorer et d'embellir son jardin aujourd'hui confié à son fils Jean-Philippe.

Le maire et le conseil municipal reconnaissants présentent à toute sa famille leurs très sincères condoléances.

Aéela : Accélérateur d'économies d'énergie pour le logement des agriculteurs en Auvergne Rhône-Alpes

Le programme CEE AÉÉLA PRO-INNO-23 permet aux agriculteurs - en activité ou retraités, propriétaires de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes - d'être accompagnés dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique et d'en savoir plus sur les aides financières mobilisables.

Il est possible de bénéficier d'un diagnostic gratuit de son logement et de participer à sa rénovation au travers de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA).

Ce programme de lutte contre la précarité énergétique, initié par la MSA et mis en place par MSA-Services en partenariat avec AURA-EE, SOLIHA et les Compagnons Bâtisseurs, est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Infos :
www.aeela.fr

Contact :
MSA service Rhône-Alpes
04.75.75.68.51
ou **06.19.76.87.44**

mail :
aeela@msa-services.fr

Les concessions du cimetière : explications

Le cimetière doit permettre aux familles chattoises et aux particuliers, ayants droits, de trouver la place qu'ils souhaitent pour leurs sépultures.

Depuis toujours, et traditionnellement, les personnes décédées, mises en bières, sont enterrées ou déposées dans le caveau familial. Sans famille ni moyen, un défunt peut être inhumé en terrain commun.

A la création du cimetière et pendant de nombreuses années, la commune a accordé des concessions perpétuelles qui se transmettent encore de génération en génération à condition d'être entretenues. Aujourd'hui les concessions sont accordées pour une durée de 30 ans. Elles peuvent être renouvelées.

La société évolue, les mœurs aussi, de plus en plus de personnes choisissent de se faire incinérer. C'est pourquoi la commune a aménagé au cimetière de nouveaux espaces pour recueillir les cendres des défunts.

Elle a créé un « site cinéraire » composé de columbariums, de concessions cinéraires et d'un jardin du souvenir.

• **Les columbariums** sont des ouvrages publics communaux contenant des « cases » ou « niches » destinées à recevoir une ou plusieurs urnes.

• **Les concessions cinéraires** sont des tombes de petites dimensions permettant de recevoir des urnes en pleine terre.

Les cases des columbariums comme les concessions cinéraires sont concédées aux familles selon les mêmes modalités que les tombes classiques : une durée de 30 ans, renouvelable. Les noms des personnes inhumées peuvent être gravés sur les plaques prévues à cet effet selon un style pré-établi par la commune.

• **Le jardin du souvenir** est un espace aménagé destiné à la dispersion (gratuite) des cendres des personnes qui ont fait le choix de se faire incinérer (pas d'urne). Sur une plaque commune, les familles peuvent faire inscrire les noms des défunts.



Le jardin du souvenir

Un arrêté du maire en date du 4 août 2020 établit « le règlement du cimetière communal ».

Ce règlement définit les droits et obligations des concessionnaires, les types de concessions disponibles ainsi que les mesures à respecter pour l'accès au cimetière et l'entretien des différentes concessions. Ce règlement prévoit également les modalités de reprise des concessions non renouvelées ou en état d'abandon. Les tarifs, votés en Conseil Municipal, sont périodiquement actualisés.

Le règlement du cimetière et les tarifs des concessions sont consultables en mairie.



Les columbariums

Pour mémoire...

Comme l'état civil, la gestion des concessions du cimetière est informatisée.

Pour aider les agents communaux à tenir à jour le logiciel de gestion de ces concessions on vous demande de tenir la mairie informée de tout changement concernant : adresse, numéro de téléphone, déménagement etc...

Tous les travaux réalisés sur une concession par un particulier ou une entreprise doivent obligatoirement être déclarés en mairie.



Les concessions cinéraires

Les animations scolaires à la Médiathèque

Malgré ce contexte particulier, l'accueil des écoles, collèges et MFR reste une priorité pour la Médiathèque. Elaboré en concertation avec les différents partenaires, l'accueil de tous les cycles scolaires, maternels et élémentaires, occupe une grande part de ses activités. Chaque groupe est accueilli régulièrement, avec une animation adaptée au niveau de chaque classe et aux thématiques souhaitées. Les enseignants et



les élèves peuvent repartir avec un lot de livres. Le Prix littéraire proposé par Mireille Martel est un complément important pour l'entrée dans la lecture.

La collaboration s'étend également au collège avec le documentaliste dans le cadre d'animations ponctuelles pour le Salon du Livre et à la MFR avec des soirées thématiques (contes, nouvelles) organisées à la Médiathèque avec les enseignantes de français.



Photo prise avant la crise sanitaire

MO(NU)MENTS HISTORIQUES

Exposition photographique crépusculaire

Cet été, l'Association les amis de la Galicière a accueilli près de 800 personnes venues au crépuscule les vendredi, samedi et dimanche soir découvrir l'exposition Mo(nu)ments Historiques, paysage de lumières féériques.

Une très longue guirlande lumineuse accueille le visiteur, lui indique le chemin à suivre depuis le parking. Elle serpente ensuite autour de la Fabrique basse, s'évase pour se terminer face aux œuvres photographiques rétro-éclairées des artistes contemporains Julie Audic & Christian Risk.

La visite commentée débute sous les tilleuls par une présentation de l'association qui fête ses vingt ans cette année, des artistes et des financeurs*. Elle se poursuit par une halte devant une installation, Louise B. composée de

dame-jeannes, présentées têtebêche sur des trépieds - cerclage de moyeu de roue de char & fers à béton - et illuminées.

Le guide enchaîne en proposant aux visiteurs d'identifier les Monuments historiques et des bâtiments photographiés par le Chanoine Crozel entre 1898 et 1911. Présentés dans des encadrements de bois blond fixés sur des claies de la magnanerie, les clichés noir et blanc du Duomo de Milan, du colisée de Rome et de la basilic Saint-Marc de Venise - pris lors d'un voyage en Italie au début des années 1900 - dialoguent avec leurs homologues numériques, les photographies intensives d'Audic & Risk qui 120 ans plus tard proposent une représentation à la limite de l'abstraction photographique des mêmes Mo(nu)ments Historiques.



Les photographies d'Audic & Rizk semblent se muer en peinture, nous invitant à découvrir cette part d'imaginaire et de poésie préservée au cœur de toute réalité.

L'exposition a ouvert ses portes le 25 juillet lors des représentations de Laborieuses Confidences par la Fabrique des Petites Utopies en partenariat avec Texte-en-l'air et s'est achevée lors des journées européennes du patrimoine le 20 septembre.

* Financeurs : Département de l'Isère 50% | Commune de Chatte 16% | Association Les amis de la Galicière 14% | Région Auvergne-Rhône-Alpes 9% | Banque CIC 6% | Signe Distinctif 4% | Banque Crédit Mutuel 1%



Philippe Caillet, le nouveau Principal du collège de Chatte se présente :

« Je suis né en 1966 à Bourg en Bresse (Ain).

Après avoir obtenu un baccalauréat série Economique et Sociale, j'ai poursuivi des études d'histoire à l'université de Lyon puis à Saragosse (Espagne) dans le cadre du programme ERASMUS, j'ai ensuite complété ce premier cursus par un DESS en sciences économiques.

En parallèle à ces études, j'ai également occupé différents emplois dans l'industrie et dans les services avant d'intégrer l'éducation nationale en tant que surveillant d'externat.

A la fin de mes études, j'ai travaillé dans le conseil juri-

dique et dans l'éducation spécialisée avant de revenir à l'Education Nationale d'abord dans le cadre de missions de raccrochage scolaire puis en tant que Conseiller Principal d'Education (CPE). J'ai ainsi travaillé en périphérie lyonnaise dans des collèges et lycées.

Personnel de direction depuis 2011, d'abord dans un collège de 700 élèves semi rural de l'Académie de Nancy-Metz, je suis revenu à Lyon cette fois-ci en collège dit REP+ (réseau de l'éducation prioritaire). J'ai enfin été muté en Isère, en 2016 au lycée polyvalent de la Saulaie et depuis cette rentrée au Collège Olympe de Gougues à Chatte où j'occupe la fonction de Principal. Ce très beau collège ouvert il y a 14 ans compte 480 élèves répartis dans 18 classes et encadrés par 56 adultes tous services confondus. »

AFR : Merci Caro !

Après 20 ans passés au service des familles de Chatte et de ses environs, Caroline Borel (Caro) a pris son envol vers un nouveau projet professionnel le 30 septembre.

C'est à la rentrée 2000 que Caro arrive dans la commune pour effectuer un Contrat Emploi Solidarité. Son dynamisme et ses qualités d'animatrice sont vite remarqués et l'Association Familles Rurales la recrute en octobre 2001 en Emploi Jeunes. Elle entame alors la formation au Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction (BAFD) et prend la direction du Centre de Loisirs de l'association.

Mais ses fonctions ne se limitent pas à ce poste. Elle intervient en qualité d'agent d'animation à la cantine, lors des activités périscolaires et met en place, avec les enseignants des écoles, l'aide aux devoirs. Caro devient vite un repère dans la vie des enfants chattois puisqu'ils la côtoient tout au long de leur vie scolaire et périscolaire.

En 2005-2006, elle ajoute une nouvelle corde à son arc. Sportive, avec l'appui de l'association, Caro repart en for-

mation pour passer un Brevet Professionnel « Activités Physiques pour Tous ». Pratiquement au même moment, la commune recherche un nouvel intervenant sport pour les écoles....

Durant ces 20 années, Caro n'aura connu que 2 arrêts de travail significatifs... pour mettre au monde ses 2 enfants. Elle aura été de toutes les expérimentations, certaines n'ont pas rencontré le succès attendu, mais d'autres se sont inscrites dans la durée.

Elle était la cheville ouvrière de l'association, entourée d'une équipe bénévole qui en assurait la gestion et la pérennité. Tantôt directrice, animatrice, prof d'EPS, gestionnaire, secrétaire, elle était connue et reconnue par tous les parents et enfants de la commune.

L'avenir de l'association....

Son départ marque également la fin d'un cycle pour l'AFR de Chatte. Après des années passées au sein de Conseil d'Administration de l'association, les « vieux » bénévoles, Nathalie, Myriam, Babeth, Fred, Marie-Claude et Olivier ont décidé de passer la main à une nouvelle équipe qui repartira vers de nouveaux projets avec un(e) nouveau(elle) salarié(e).

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 septembre, ce n'est pas moins d'une dizaine de personnes qui ont manifesté leur envie de pérenniser l'association au service des familles.

Bon vent à Caro !

Bon vent à la nouvelle équipe de l'Association Familles Rurales !



Forum des associations

Le samedi 29 août dernier se tenait le forum des associations chattoises. En raison des mesures sanitaires, l'événement s'est déroulé en grande partie à l'extérieur du gymnase de la commune. La météo n'était pas favorable mais elle n'a pas empêché le bon déroulement de cette matinée, pour laquelle de nombreuses familles ont fait le déplacement pour s'inscrire aux différentes activités de notre village. L'association « le chat gourmand », qui propose son service de restauration scolaire, a tenu son assemblée générale annuelle avant de recevoir les inscriptions des enfants pour la rentrée 2020-2021. Nous remercions toutes les associations présentes d'avoir participé à la vie de la commune malgré le contexte « COVID ».



Tournoi de rentrée de l'USC

Qui dit rentrée dit tournoi de foot de l'Union Sportive Chattoise. Le soleil était présent et les équipes étaient prêtes à retourner sur le terrain pour cette rentrée assez particulière. De quoi redonner le sourire aux habitants et de l'animation dans les rues, sans pour autant oublier les bons gestes de protection sanitaire.

En parlant de bons gestes, les jeunes licenciés ont reçu une démonstration de nettoyage des équipements et de sensibilisation à la gestion de l'eau par l'équipe Tiraka. Une action menée dans le cadre des programmes éducatifs de la Fédération Française de Football.



Une équipe chattoise présente au tournoi.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, le C.C.A.S. et la municipalité ont décidé d'annuler avec regret, cette année, le traditionnel repas de Noël, auquel étaient conviés les aînés de la commune.

En effet, l'organisation de cette journée festive est malheureusement incompatible avec les recommandations sanitaires actuelles, qui visent notamment à protéger les seniors qui sont par nature plus exposés au risque de contagion et donc plus fragiles.

En contrepartie, un colis gourmand sera offert aux Chattoises et Chattois âgés de 68 ans et plus (coffret pour les couples ou personnes seules). Pour en bénéficier, il suffira de retourner en mairie un coupon-réponse, qui sera joint au courrier explicatif adressé aux personnes concernées dans le courant de l'automne.

En attendant des jours meilleurs pour se retrouver, prenez soin de vous !

associations

Une nouvelle association

Les assistantes maternelles de Chatte et des environs se réinventent !

Depuis février 2020, neuf d'entre elles ont créé l'association « Tout Chatt'Ou » pour vos petits bouts.

Chaque semaine, ces nounous se réunissent avec vos enfants pour partager des activités ludiques et des moments conviviaux.

Une initiative que vos bambins n'ont pas fini d'applaudir !

Voici la composition du bureau actuellement : La présidente : Nicole Dussert et la secrétaire/trésorière : Marie-Christine Baluch.



Amede'us a besoin de vous !

Depuis une vingtaine d'années, les membres de l'association Amede'us s'attachent à conserver, classer et présenter des documents, photos, archives... relatifs à l'histoire et au patrimoine de notre commune.

Vous avez peut-être déjà visité une de leurs expositions : les peintres régionaux, la Grande Guerre, les quartiers de Chatte, sans oublier les plus populaires, celles sur les photos de classes (depuis le début du XX^e siècle).

Afin de poursuivre ce travail de recherche et de collection, primordial pour la mémoire de notre village, Amede'us a aujourd'hui besoin de renforcer son équipe avec de nouveaux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact du Président : 06.01.91.45.59.

La grande fontaine du village



D'un puits et d'une pompe installés sur la place vers 1840, d'un bassin abreuvoir en 1862 est née, en 1890 notre fontaine actuelle.

C'est pour rendre hommage aux cent ans de la révolution française de 1789 que le conseil municipal d'alors décide d'ériger une statue sur la place du village. D'un simple bassin en pierre, notre fontaine devient alors symbole républicain.

Au fil des ans, elle restera toujours ce symbole de liberté, mais elle subira des transformations en fonction des usages liés aux besoins des Chattois et beaucoup, aux aléas climatiques. L'eau du ruisseau qui l'alimente se faisant de plus en plus irrégulière !



Alimentée en eau par un ruisseau traversant le village, elle coule alors abondamment rendant ainsi un fier service à la population.



AGENDA

Susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire (COVID-19)

Vendredi 23 set samedi 24 octobre 2020
15^e RALLYE NATIONAL DE LA NOIX DE GRENOBLE
 organisé par l'ASA Saint-Marcellinoise et le Sport Mécanique Saint-Marcellinois, ligue Rhône Alpes

Mardi 27 octobre 2020
CLUB LECTURE
 de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Mercredi 28 octobre 2020
TEMPS DES HISTOIRES
 10h30 - Médiathèque
 Pour les 0-7 ans / SUR INSCRIPTION

Mercredi 28 octobre 2020
L'ATELIER DES PETITS ARTISTES
 « Fabrique ta bougie d'automne » - pour les 7-12 ans
 de 14h00 à 17h00 - Médiathèque
 Nombre de places limitées - SUR INSCRIPTION

Vendredi 06 novembre 2020
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES
 20h00 - Maison des Associations

Vendredi 13 novembre 2020
DON DU SANG
 de 16h30 à 19h45 - Salle Alexandre Collenot

Mardi 24 novembre 2020
CLUB LECTURE
 de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Du 1^{er} au 19 décembre 2020
EXPOSITION des originaux du livre
 « Dans la montagne » de Malika Doray, autrice et illustratrice
 à la Médiathèque - Tout public - Entrée libre
Les premiers jours de la vie d'une petite marmotte en 16 planches. Il s'agit des illustrations du 1^{er} album de la collection « Les 38 bambins », créée par la médiathèque départementale de l'Isère. Ce livre est offert à tous les nouveau-nés de 2020 par le biais des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Samedi 19 décembre 2020
SPECTACLE DE NOËL JEUNESSE
 « La nounourserie de M. Félicien »
 à 10h30 - Maison des associations
 SUR INSCRIPTION auprès de la médiathèque
 (04.76.38.46.24)

Mercredi 13 janvier 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR
 14h00 - Salle Alexandre Collenot